

Arrêtés ministériels

A.M., 2010

Arrêté numéro AM 2010-002 du ministre du Travail en date du 9 juin 2010

CONCERNANT la nomination de deux membres du Comité consultatif des partenaires

LE MINISTRE DU TRAVAIL,

VU l'article 95.1 de la Loi sur l'équité salariale prévoyant la formation par le ministre du Travail du Comité consultatif des partenaires;

VU le deuxième alinéa de cet article prévoyant que le comité est formé d'un nombre égal de représentants des employeurs et des salariés, dont au moins deux représentent les salariés syndiqués et deux autres les salariés non syndiqués, nommés après consultation des organismes que le ministre considère représentatifs des employeurs et des salariés;

CONSIDÉRANT que le Comité consultatif des partenaires a été formé et que les règles de fonctionnement qui lui sont applicables ont été fixées par l'arrêté AM 2009-001 du ministre du Travail ayant pris effet le 23 juin 2009;

CONSIDÉRANT que ces règles de fonctionnement prévoient notamment que le mandat des membres du comité est d'une durée de trois ans et qu'en cas de démission, ils sont remplacés pour la durée non écoulée de leur mandat;

CONSIDÉRANT que madame Stéphanie Tourangeau a été nommée membre représentant les salariés non syndiqués en vertu de l'arrêté AM-2009-002 du ministre du Travail ayant pris effet le 23 juin 2009, qu'elle a démissionné de ses fonctions et qu'il y a lieu de pourvoir à son remplacement;

CONSIDÉRANT que monsieur André Lavoie a été nommé membre représentant les employeurs en vertu de ce même arrêté, qu'il a démissionné de ses fonctions et qu'il y a lieu de pourvoir à son remplacement;

CONSIDÉRANT que les consultations requises par la loi ont été effectuées;

ARRÊTE CE QUI SUIT :

Madame Hélène Lee-Gosselin, titulaire de la Chaire Claire Bonenfant – Femmes, Savoirs et Sociétés, Université Laval, est nommée membre du Comité consultatif des partenaires représentant les salariés non syndiqués, à compter des présentes et pour un mandat prenant fin le 22 juin 2012, en remplacement de madame Stéphanie Tourangeau;

Monsieur François Vincent, analyste des politiques, Fédération canadienne de l'entreprise indépendante, est nommé membre du Comité consultatif des partenaires représentant les employeurs, à compter des présentes et pour un mandat prenant fin le 22 juin 2012, en remplacement de monsieur André Lavoie.

Québec, le 9 juin 2010.

Le ministre du Travail,
SAM HAMAD

53800

A.M., 2010

Arrêté numéro AM 0019-2010 du ministre de la Sécurité publique en date du 8 juin 2010

CONCERNANT l'élargissement du territoire et la prolongation de la période d'application du Programme général d'aide financière lors de sinistres mis en œuvre relativement aux travaux de bris de couvert de glace réalisés du 1^{er} janvier au 15 avril 2010, dans des municipalités du Québec

LE MINISTRE DE LA SÉCURITÉ PUBLIQUE,

VU l'arrêté du 5 mai 2010 par lequel le ministre de la Sécurité publique a mis en œuvre le Programme général d'aide financière lors de sinistres au bénéfice de onze municipalités qui ont dû engager des dépenses additionnelles à leurs dépenses courantes pour des travaux de bris de couvert de glace réalisés du 1^{er} janvier au 15 avril 2010;

VU l'annexe jointe à cet arrêté du 5 mai 2010 qui énumère les municipalités pouvant bénéficier de ce programme;